

FAIRE SON BILAN D'ÉLU-E EN COURS DE MANDAT

« Faire un bilan en cours de mandat est une étape importante dans la vie de l'élus-e municipal-e. Il permet de faire un point sur son engagement et sur les actions menées pour rebondir et bien terminer son mandat. »

Objectifs pour les élus

- Prendre le temps d'une évaluation d'étape, personnelle et collective ainsi que confirmer ou repositionner son engagement dans une équipe municipale.

Programme

La diversité des parcours des personnes ayant un mandat municipal

- Citoyenneté et/ou compétences ?
- Articulation des temps (vie personnelle, vie au travail, vie sociale et d'élus-e) et disponibilité.

Quelques outils d'analyse sur :

- Le volet de l'engagement personnel : ce que l'on apporte, ce que l'on reçoit ; se situer dans un « groupe », une « équipe ».
- Le volet du mandat municipal : les écarts entre les orientations et l'action ; la circulation de l'information et les temps décisionnels, la conduite de projets.

Quelques repères sur :

- Les conditions de la délégation.
- Les processus de consensus, de conflit, de coopération.
- La résolution de problèmes.

PUBLIC CONCERNÉ

✓ **CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

✓ **ADJOINTS**

✓ **MAIRES**

(MEMBRES DES COMMISSIONS
FINANCES)

Méthode

L'expression des participants et l'échange en groupe viendront en appui des apports théoriques et d'outils pratiques.

Dans les cas de temps de bilan de l'ensemble d'une équipe municipale, cette formation peut être réalisée en deux 1/2 journées ou soirées, ou en une journée complète, en ajoutant une partie sur les outils d'évaluation et un regard sur le programme d'actions municipales en cours.

Pour en savoir +

Aric

13 Place des Marelles

BP 27305

35573 Chantepie Cedex

Tél. 02 99 41 50 07 – Fax. 02 99 41 51 33

Email : info@aric.asso.fr - www.aric.asso.fr